

ENCORE LES O.V.N.I.

Cultivateurs et gendarmes ont longuement observé de mystérieux objets volants dans la Haute-Marne et dans l'Aude

Quelques jours après la déclaration de M. Robert Galley, ministre des Armées, à propos des objets non identifiés (« Il est certain qu'il y a quelque chose que l'on ne comprend pas et qui est actuellement inexplicable », a-t-il constaté), on parle de plus en plus de ces O.V.N.I., dont la présence est signalée dans diverses régions de France.

Bien qu'il soit toujours, comme l'a souligné le ministre, « extrêmement prématuré de tirer des conclusions », on ne saurait mettre en doute la bonne foi des témoins, surtout lorsque leurs témoignages — comme ce fut le cas dans la Haute-Marne et dans l'Aude — ont été confirmés par les gendarmes.

SUIVI DES YEUX PENDANT 1 HEURE MAIS NON SIGNALÉ PAR LES RADARS...

SAINT-DIZIER. — 2 gendarmes de la brigade de Chevillon, dans le nord de la Haute-Marne, ont pu suivre, l'autre nuit, pendant près d'une heure, les évolutions d'un objet volant non identifié dont la présence leur avait été signalée par un habitant du village voisin de Curel.

Ce dernier, M. Maréchal, sortant de chez lui peu après 20 heures, avait eu l'attention attirée par une vive lueur « paraissant immobile et silencieuse dans le ciel ».

S'étant rendus rapidement sur place en voiture, les gendarmes ont pu constater la présence du mystérieux « objet ». Ce dernier ayant amorcé un lent déplacement, ils ont même pu le suivre à la trace sur une distance d'une quinzaine de kilomètres avant qu'il ne disparaisse à l'horizon.

Selon les gendarmes, qui ont consigné leurs observations dans un rapport, l'engin se trouvait à 700 mètres d'altitude environ et affectait « la forme d'un long cigare, avec disque gris bleuté, nettement visible à l'arrière. Il émettait, à sa base, une luminosité jaune-orange assez intense qui passait au rouge vif au fur et à mesure qu'il s'éloignait ». Les gendarmes estiment, par comparaison, « qu'il était nettement plus gros qu'une « Caravelle » et long d'une centaine de mètres environ. Il n'émettait aucun bruit ».

Le passage de l'O.V.N.I. n'a pas été enregistré par les radars de la base aérienne de Saint-Dizier, distante d'une vingtaine de kilomètres.

teur est allé chercher 2 gendarmes qui, pendant 2 heures, observèrent l'étrange objet, avant qu'il ne disparaisse derrière une colline.

Les gendarmes de Carcassonne et de Montréal, qui ont examiné le terrain survolé par l'O.V.N.I., n'ont cependant relevé aucune trace sur le sol.

*Prunier libéré
27 février 74*